



**MAYOTTE, le 20 février 2018**

**MISE AU POINT : LA GRÈVE POUR DÉNONCER LES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET POUR UN SYSTEME ÉDUCATIF DE  
QUALITÉ, C'EST LE 22 FEVRIER**

- La FSU avait déjà déposé le préavis de grève pour le 22 février.
- Une grève reconductible à trois jours des vacances ne nous paraît pas judicieuse ni réaliste.
- Nos revendications restent dans le champ de l'éducation.

Nos drapeaux ne doivent pas être associés à une manifestation qui s'est traduite par un arrêt hautement symbolique devant le service des étrangers de la préfecture.

La question des violences en milieu scolaire est une des priorités de la FSU mais nous entendons bien ne pas être confondus dans un mouvement qui a montré qu'il n'est pas exempt de dérives d'amalgames et de stigmatisations.

L'ambition de la FSU Mayotte est de développer le service public de l'éducation dans le département. Chacun doit y contribuer et chaque composante du système éducatif doit y prendre sa part notamment les collectivités locales et l'État.